ARRITTI

nu 2763 da u 29 di sittembre à u 5 d'ottobre 2022

56a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Masha, Hadith Ghazaleh... U curagiu si chjama donna

p. 2

Pontevedra, une des principales villes de Galice a été récompensée par de multiples prix pour sa politique de mobilité qui divise par dix la place de la voiture et réserve la rue aux piétons. Elle fait aujourd'hui référence en Europe et dans le monde. Plongée dans la réalité d'une ville du futur. À lire p.6-7

Pontevedra, la ville du futur

Cap'artìculu

Victoire de l'Extrême droite en Italie

p. 3

Corse et Catalogne veulent coopérer activement

p. 7

Donna hè un cantu in umagiu à a donna, cumposta è cantata da u gruppu L'Albinu in l'annate 80. U dedichemu à tutte e donne chì lòttanu per esse arritte è in vita.

Donna

puesia

Un pezzu di stracciu
in manu
Un zitellu chi pienghje
E tù parti luntanu
Ma micca nant'à e piaghje
Un pezzu di bastone
Per ùnica cumpagnu
Senti lagnà babone
Chì parte pianu pianu.

Un ricordu feritu
Di a prima ghjuventù
Un amore smaritu
Che tù hai inventatu tù
Tù porti sempre in pettu
E lacrime d'amore
Ma ti alzi di lettu
E sò dighjà sei ore.

Sì donna pè u primu piace
Sì donna per esse à canta mè
Sì donna ma dìtemi perchè
Ùn c'è avvene per tè

Sì donna pè u mo primu passu
Sì donna pè u mo primu basgiu
Sì donna pè u mo primu straziu
Ma tù capisci perchè

U sudore di u fronte
Hà bagnatu e mane
E speranze sò stonde
Ma chi sarà dumane
Sò belli i to figlioli
Mà tu ùn nè poi più
Duve vanu i batelli
Ch'ùn ritòrnanu più.

Ti trèmanu e labre
D'avè troppu aspettatu
Troppu lumere care
E sole addurmintatu
E ti piènghjenu l'ochji
Senza più fà manere
Sò stanchi i to ghjinocchji
Di tutte e to prighere.

Sì donna pè u primu piacè...

Chì seranu per allora u Rè Bis
Ma chi sarà l'omu senza tè
In la notte di l'altru piacè
Tù sarai accantu à mè. ■

ARRITTI
U vostru settimanale hè nant'à internet
www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Masha, Hadith Ghazaleh..

Masha Amini era curda. Era ghjunta in Teheran per vede ghjente di a so famiglia. Hè stata arrestata perch'è i so capelli ùn èranu bè piattati da u so velu. Testimogni l'anu vista tichjata di colpi in un camiò di a pulizza... Pò hè stata purtata in un cummissariatu è infine à l'uspidale, ind'è u comà. S'hè morta trè ghjorni dopu, u 16 di sittembre scorsu, assassinata per un pezzu di stracciu chjamatu velu islamistu. Avìa 22 anni.
Dapoi u s'intarru, u pòpulu iranianu chì tutt'ognunu imaginava vintu à i mollah islamisti si ribella. E donne anu principiatu, in u paese nativu di Masha à u Curdistanu iranianu. Ghjuvanotte, mamme di famiglia, mammone, si sò cacciatu u velu in carrughju per mughjà a so rivolta, cù i mughji *«morta à i dittattori!»*. Pò a rivolta s'hè sparsa sin'à in Teheran è e cità di u paese. L'omi l'anu accumpagnatu è ora ssu muvimentu di rivolta contr'à un sistema d'oppressione cresce dapertuttu in Iranu. Strappendu u so velu, brusgièndulu, taglièndusi i capelli, chjamendu ghjustizia è mughjendu *«libertà!»*, e donne sò in prima lìnea di u curagiu, cum'è suvente ind'è a storia di l'Umanità. Masha hè diventata u sìmbulu di sta rivolta contr'à u sistema d'oppressione chì mena in Iranu. *«Ùn si morta in vanu»* dìcenu i manifestanti. I Curdi in testa chì lòttanu dapoi sempre pè a so libertà. A ghjuventù iraniana dinù chì ricusa a dittattura murale imposta da i mollah. È a rivolta vince e classe suciale e più pòvere, e lege di i mollah essendu più dolce cù e donne ricche chì cù e donne pòvere. U velu hè ubligatoriu dapoi u 1979 è u putere islamistu. Hè un scumpientu pè e donne particularmente sprezzate. Ùn ponu purtà i pantaloni, culori vivi, mantelli corti... Sò manere di vèstesi ghjudicate cum'è immurale è una pulizza speciale detta *«di a muralità»* hè stata creata per perseguità quelle ch'ùn rispèttanu micca sse lege. Nanzu à l'annate 70, e donne iraniane purtàvanu puru vestiti corti è pantaloni, pudìanu sorte senza maritu è ùn èranu ghjudicate quand'elle s'addunìanu per fà festa. Oghje *«aghju a paura d'esse arrestata da a pulizza»* dìcenu certe testimugnandu di u so cutidianu affucante. A morte di Masha hà datu curagiu è voce à tutta sta ghjente ch'ùn ne ponu più di u disprezzu è di l'interdetti. Puru a repressione hè tremenda. Sò già più di novanta morti ind'è e manifestazioni. Mà ùn piàntanu. U presidente Ebrahim Raïssi hà chjamatu a so pulizza à esse più dura contr'à i manifestanti. Nant'à e rete suciale, omu pò vede ghjente battarchjate, scuzzulate, lampate in terra cù viulenza è perde cunniscenza ind'è l'indiferenza di i so boi.
Hadith Najafi avìa una bella capillera. S'hè cacciatu u so velu, hà ballatu in carrughju i so capelli à u ventu, s'hè filmata senza velu cantandu a libertà è l'amore... Si sunniava lìbera. A pulizza li hà tiratu à dossu. S'hè morta di sei palle in colpu. Avìa 20 anni.
U curagiu si chjama donna. ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Italie

Victoire de l'Extrême droite

La victoire de Giorgia Meloni participe de la continuité de l'Histoire de l'Italie. La future cheffe du gouvernement italien incarne une droite étatique rigide, héritière de Mussolini. Au siècle dernier, l'Europe était dominée par la montée du nazisme et Mussolini entraîna l'Italie dans la spirale de la seconde guerre mondiale. Rien de comparable aujourd'hui, mais l'Europe devra savoir gérer cette résurgence désuète d'une Italie que l'on croyait révolue, dans un contexte de crise économique et politique profonde.

La droite en Italie a historiquement deux facettes : celle d'une droite autoritaire étatiste incarnée par Fratelli d'Italia aujourd'hui, et dont la filiation avec Mussolini est clairement établie. L'autre facette est celle d'une démocratie chrétienne autrefois toute puissante, appuyée sur des baronnies régionales, dont Mario Draghi était un lointain héritier. C'est cette dualité historique qui avait permis à Giorgia Meloni de s'installer dans l'opposition à Mario Draghi, alors que le reste de l'Italie était fédérée autour de lui, y compris ses alliés de la coalition victorieuse du scrutin de dimanche, la Lega (Matteo Salvini) et Forza Italia (Silvio Berlusconi). Aussi, au moment de tourner la page Draghi, elle a été la mieux placée pour lui succéder.

Son élection marquera-t-elle pour autant un virage historique pour l'Italie ? Et ce virage pourrait-il être anti-européen ? Il y a fort à parier que ce ne sera pas le cas. Certes l'Europe est beaucoup décriée par le parti de Giorgia Meloni et ses alliés très à droite du Parlement européen, qui sont notamment les Polonais au pouvoir à Varsovie, ou les Suédois qui viennent de remporter eux aussi un important succès électoral. Mais, depuis deux ans et demi, l'Union européenne a été largement renforcée par les événements, principalement la crise du Covid et la guerre en Ukraine. Aussi, elle n'a pas grand-chose à craindre du nouveau pouvoir italien.

En effet celui-ci ne pourra pas se passer du soutien économique que lui apporte l'Union européenne à travers le Plan de relance massif adopté après l'épidémie Covid, dont l'Italie est la plus grande bénéficiaire. Quant à la guerre en Ukraine, elle crée une incertitude économique et politique telle qu'elle contribuera elle aussi certainement à consolider la participation de l'Italie à l'Union européenne.

Si l'Italie est une préoccupation pour l'avenir de l'Europe, cela tient surtout à sa situation économique au sein de la zone euro. Mais cette fragilité est ancienne et structurelle et elle ne dépend pas de la conjoncture de son gouvernement. Son endettement est très élevé alors que les taux d'intérêt progressent fortement, tandis que la crise énergétique créée par l'arrêt des livraisons du gaz russe pourrait étrangler son économie. Mais que pourrait faire Giorgia Meloni que n'aurait pas fait Mario Draghi ? Pas grand-chose à vrai dire.

La seule rupture prévisible porte sur les questions de société (migrations, droits des minorités, politique familiale) où l'Italie de Giorgia Meloni pourrait rejoindre le peloton des pays en rupture avec les principes de l'État de droit en Europe, principalement la Hongrie et la Pologne. Mais le principe de « conditionnalité des aides » mis en œuvre au niveau de la Commission européenne est, là encore, un levier puissant dont la Hongrie de Viktor Orban fait actuellement les frais, l'argent promis par l'Europe étant conditionné au rétablissement des principes de base de l'UE : respect des décisions des cours européennes de justice, respect de la charte des droits de l'Homme et de tous les textes de base des traités qui lient les Etats-membres au plan des valeurs.

Et cela d'autant plus que la société italienne est beaucoup moins conservatrice que la société polonaise par exemple, qui, notamment, multiplie les politiques anti-LGBT sans retenue. On imagine mal l'Italie suivre le même chemin.

Reste la question délicate de l'immigration. Globalement la société italienne, placée aux premières loges des flux migratoires, a fait preuve d'une tolérance plutôt rare en Europe, avec une forte implication des collectivités locales dans l'accueil des migrants. Mais la concentration délibérée des flux migratoires dans les pays de première ligne crée des conditions potentiellement explosives. Et on ne sait pas où les prochaines crises, politiques ou écologiques, pourraient conduire dans ce domaine.

En fait parmi ceux qui pourraient être menacés par la nouvelle cheffe d'État italienne, les plus concernés sont les minorités nationales d'Italie. La minorité germanophone du Sud Tirol, proche de l'Autriche, est d'ores et déjà en conflit avec celle qui veut poursuivre la politique d'italianisation menée en son temps, à toutes forces, par Benito Mussolini. Les autonomies spéciales du Frioul, du Val d'Aoste, de la Sardaigne et de la Sicile seront elles aussi attaquées. Car pour Fratelli d'Italia, le récit national italien doit impérativement être monoculturel, et elle n'hésitera pas devant les politiques les plus répressives.

À l'Alliance Libre Européenne, il va falloir serrer les rangs ! ■

Internaziunale

Répression en Algérie

Pour la libération des prisonniers kabyles !

Ce 24 septembre, le Congrès Mondial Amazigh (CMA) qui milite pour la reconnaissance des peuples et cultures berbères organisait un rassemblement à Paris pour dénoncer la répression et les détentions arbitraires de Kabyles et Amazighs en Algérie, et demander la libération des prisonniers. 300 détenus d'opinion, majoritairement kabyles, au mépris du droit international et de toutes les conventions des droits de l'Homme. La Fédération Régions & Peuples Solidaires (R&PS) y était représentée par son directeur Pèire Costa pour y défendre ses valeurs de solidarités et d'attachement à la démocratie. François Alfonsi, eurodéputé des peuples et régions en lutte pour leur liberté, a également adressé un message de soutien. Le peuple corse se doit d'être solidaire avec les Amazighs en lutte pour la reconnaissance de leur langue, de leur culture et de leur droit à la vie.

Vingt-cinq détenus kabyles et amazighs observent une grève de la faim depuis le 12 septembre pour protester contre l'injustice et les abus de pouvoir en Algérie. *« Nous devons être solidaires avec eux, nous devons partager leurs souffrances, leur révolte et leur détresse. Leur combat pour la justice, la dignité et la liberté est le nôtre »* a dit le CMA, organisation démocratique de défense des droits des amazighs, membre de la Fédération R&PS. *« Le pouvoir algérien sème la peur, la parole est muselée, nous sommes tous concernés. »*

Pèire Costa (second en partant de la gauche) apporte le soutien de R&PS aux Amazighs. Belkacem Lounès (second en partant de la droite), porte-parole du Congrès Mondial Amazigh.

La manifestation a dû se reporter au dernier moment Place de la Bourse suite au refus du gouvernement français d'autoriser le rassemblement devant l'ambassade d'Algérie. Plusieurs centaines de personnes étaient présentes pour dire *« Halte à la répression ! Halte au racisme d'État ! Halte à la haine anti-kabyle et anti-amazighe en Algérie. Non à la criminalisation de citoyens engagés et des défenseurs des droits des Kabyles et des Amazighs en Algérie. Solidarité avec les détenus politiques et d'opinion en Algérie »*. Parmi eux, des organisations comme le Collectif des femmes kabyles ou encore le MAK, Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie.

Président du Friendship Amazigh au Parlement européen créé lors de son premier mandat et qui regroupe plusieurs eurodéputés, François Alfonsi s'est beaucoup impliqué pour les droits de ces peuples opprimés en Afrique. Membre de l'intergroupe Sahara Occidentale qui compte 70 eurodéputés, il était le 28 mars dernier à Tindouf à l'invitation du Front Polisario pour apporter son soutien au peuple sahraoui* face à l'occupation illégale de leur territoire par le Maroc. Alors qu'ils devraient être défendus, leurs droits sont également niés en Algérie. Son courrier au président de la République algérienne à son retour pour dénoncer notamment la détention arbitraire de Kamira Nait Sid, militante des droits de l'homme, vice-présidente du CMA, n'a pas eu de réponse. C'est dire le mépris avec lequel l'Algérie traite ces peuples, mais aussi les institutions européennes ou l'ONU qui se sont saisies de cette situation.

« Ne pouvant être présent à vos côtés ce jour, je vous adresse mon soutien total en tant que député européen et en tant que Président de la Fédération Régions & Peuples Solidaires. L'arbitraire qui règne en Algérie est inacceptable, a dit François Alfonsi. *Depuis plus d'un an, des militants et militantes sont emprisonnés pour leur appartenance au peuple kabyle et pour en avoir défendu les droits. Nous exigeons ensemble leur libération immédiate. »*

« L'enlèvement de Kamira Nait Sid par les services de sécurité algériens le 24 août 2021, sa séquestration pendant sept jours et sa mise en détention provisoire depuis le

1er septembre 2021, ont été décidés et appliqués en violation des lois algériennes (Constitution, code pénal et code de procédure pénale) et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ratifié par l'Algérie» dénonce le CMA qui a porté plainte contre le gouvernement algérien.

Une répression féroce s'exerce contre la Kabylie où l'on peut être incarcéré pour avoir simplement manifesté ou réclamé des droits. Le code pénal algérien criminalise toute action politique, même pacifique.
Le CMA est né de la volonté des organisations amazighs de se doter d'une structure de coordination et de représentation à l'échelle internationale, indépendante des États et des organisations politiques. Fondé en 1995 il intervient régulièrement pour défendre les Amazighs devant toutes les instances internationales et des Nations Unies. C'est un mouvement démocratique et public.
Amazigh signifie *«homme libre»* en langue berbère. Les berbères sont un des peuples les plus anciens de l'humanité. Leur présence en Afrique du nord, y compris au Sahara remonte à plus de 10.000 ans. Les Imazighen sont présents en Algérie, au Mali, en Lybie, Mauritanie, Niger, Tunisie, Maroc et jusqu'aux Iles Canaries ou en Egypte... c'est dire si leur oppression résulte d'une colonisation notamment arabe avec les politiques d'islamisation qu'ils ont subies dès le VIIe siècle. Ils se distinguent fortement de la culture arabe et luttent contre leur assimilation. Fiers de leurs origines, de leur langue, de leurs traditions, ils cultivent les relations familiales, aiment la fête, le chant, la danse. C'est un peuple qui se revendique laïc respectueux des religions et respectueux des droits des femmes. Inversement les États essaient d'étouffer leur identité et leur présence a beaucoup reculé avec cette répression dans tous leurs territoires. *«L'Afrique du nord est la terre des Amazighs depuis la nuit des temps,* a dit Kamira Nait Sid, *il faut le dire, le redire et le crier haut et fort sur toutes les tribunes internationales pour que ce message parvienne aux oreilles et aux esprits de la bienpensance mondiale qui ne cessent d'identifier comme arabes et musulmans les habitants des pays nord-africains. L'Afrique du Nord est amazighe et elle le restera malgré les variations de l'histoire passée et présente.»*
Sulidarità cù i pòpuli amasiri! ■
Fabiana Giovannini.

Ukraine

Poutine relance le conflit

Huit mois après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, Vladimir Poutine a annoncé sa décision d'annexer au territoire russe les territoires occupés, depuis 2014 (Donbass), ou depuis l'invasion de février dernier (Kherson et Zaporjjia), le long de la Mer d'Azov. Les referendums annoncés sont des mascarades, mais ils annoncent qu'en intégrant de force ces portions de territoires ukrainiens à la Fédération de Russie, Vladimir Poutine se considérera autorisé à y déployer tout l'arsenal militaire de la Russie, y compris des armes nucléaires.

Cette nouvelle escalade intervient alors que le Kremlin est en difficulté sur le terrain. Grâce aux armements occidentaux, les forces ukrainiennes ont mené une offensive victorieuse au nord-est du pays, obligeant l'armée russe à abandonner un vaste territoire. La pression est forte aussi au sud où les troupes russes basées à Kherson font face à une autre offensive. Bloqués entre la rivière Dniepr dont les ponts ont été détruits, et les forces ukrainiennes qui avancent au Nord, des dizaines de milliers de soldats russes sont en position difficile.
Pour bloquer la progression ukrainienne, Vladimir Poutine a décidé d'une mobilisation large de nouveaux soldats à envoyer au front. Cela ne va pas sans difficultés en Russie où cette mobilisation forcée génère manifestations et protestations en nombre. Mais aussi fuite aux frontières de nombreux Russes qui ne veulent pas faire la guerre.
Au plan diplomatique également, la Russie est en difficulté. Le sommet des pays non alignés a décliné vertement la demande de Moscou de «muscler» leurs positions de soutien à la Russie. La Chine la première a fait valoir que cette guerre ne pouvait que desservir tout le monde, y compris le commerce chinois en Occident. Idem de la part de l'Inde et de la plupart des puissances représentées.

En fait, la position de Poutine est très affaiblie depuis qu'il est apparu aux yeux du monde, et même de sa propre opinion publique, qu'il pouvait potentiellement perdre la guerre qu'il a lui-même déclenchée. Le déroulement erratique des referendums fictifs dans les oblasts occupés ne réussiront certainement pas à donner la moindre légitimité aux politiques de Moscou.
Cependant les combats vont continuer, et probablement s'intensifier quand la mobilisation de troupes nouvelles aura renforcé l'armée russe. Parallèlement la «guerre du gaz» entre l'Europe et la Russie aura pris un tour plus aigu du fait de l'entrée dans l'hiver. Malgré les succès enregistrés par l'Ukraine, militairement comme diplomatiquement, la guerre semble loin d'être finie! ■ **F.A.**

Nouveau !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

Pontevedra

La ville du futur

Pontevedra, une des principales villes de Galice (80.000 habitants), a été récompensée par de multiples prix pour sa politique de mobilité qui divise par dix la place de la voiture et réserve la rue aux piétons. Elle fait aujourd'hui référence en Europe et dans le monde, 23 ans après que son maire actuel, Miguel Lores, pilier du parti nationaliste galicien Bloque Nacionalista Galego, membre de l'Alliance Libre Européenne, a été élu maire pour la première fois. Miguel Lorens était avec Pierre Savelli, les 20 et 21 septembre dernier, l'invité des journées parlementaires européennes de l'ALE, et il a présenté ses réalisations.

Pontevedra est une ville dont le centre historique couvre environ 2 km^2 de rues et ruelles où la circulation automobile, dans les années 1990, «embouteillait», au sens quasi-littéral du terme, des milliers de véhicules tous les jours. Pour le candidat Miguel Lores, le problème est alors politique: *«dans un espace aussi contraint, la concurrence entre les piétons et la voiture est invivable. Il faut faire un choix politique: ou les piétons, ou les voitures. Une fois devenu majoritaires, nous avons choisi les piétons».*

Le maire explique alors que 70% des véhicules qui circulent dans le centre d'une ville le font sans raison utile. Un tiers le fait pour traverser la ville: ce sera désormais interdit et les voies de contournement sont améliorées à cet effet. Un autre tiers tourne en rond pour chercher une place: d'où la décision d'interdire le stationnement de surface en ville au-delà d'une durée d'une demi-heure. Quant au reste, ce sont les déplacements de destination, celui d'une ambulance qui va chercher un malade, d'un habitant qui gagne son garage, d'un livreur qui dessert un commerce, d'une infirmière qui va prodiguer des soins, d'un habitant qui évacue son vieux frigidaire. Ils sont autorisés sans restriction, si ce n'est deux conditions, essentielles: circuler à même vitesse que les piétons, moins de 10 km/heure, et ne pas stationner sur la voie publique au-delà d'une demi-heure. L'habitant du centre-ville, s'il ne possède pas son propre garage, dispose d'une place de parking en périphérie proche, jamais plus de 10-12 minutes de trajet à pied.

Le lien entre Pontevedra et Bastia

Pour Pierre Savelli, la première rencontre avec Miguel Lores date de 2014, alors que la campagne électorale qui a permis de gagner les municipales battait son plein. Le maire de Pontevedra, à l'invitation d'Arritti, était venu éclairer un des meetings de campagne de son expérience, et les candidats d'Inseme per Bastia en avaient compris l'intérêt.

Huit ans plus tard, à Pontevedra, lors de la rencontre organisée par l'ALE sur le thème des politiques municipales alternatives, Pierre Savelli a rappelé ce premier contact et évoqué l'échange qu'il avait eu alors avec le maire nationaliste de Galice.

Miguel Lores avait en effet exprimé son interrogation: pourquoi, alors que Bastia est si proche de la mer, celle-ci est-elle si peu présente dans le paysage urbain? Puis l'élection gagnée, le projet de voie douce pour piétons et vélos à travers la citadelle a été réétudié. L'ancienne municipalité avait programmé un tunnel sous la citadelle. La nouvelle municipalité, repensant à la réflexion de Miguel Lores, lui a préféré le projet alternatif de l'Aldilonda, en balcon sur la mer.

Depuis les bastiais ont voté avec leurs pieds: ils sont des milliers à fréquenter l'Aldilonda, et son prolongement, Spassimare, qui est devenue aujourd'hui leur principale promenade quotidienne. ■

Dès lors, trouver une place pour livrer un colis dans l'hyper-centre est chose aisée puisque aucun autre stationnement n'est autorisé, si ce n'est le temps nécessaire à la livraison.
Vingt ans après, les résultats sont probants : le trafic automobile a été divisé par dix, Pontevedra est devenue une autre ville, où les quelques voitures sont rares et disciplinées ; elles roulent au pas et elles respectent les piétons au milieu desquels elles se faufilent avec précaution. Les piétons sont omniprésents, sur des rues réaménagées où le binôme trottoirs/chaussée a disparu : chaque rue est formée d'une plate-forme unique que la circulation piétonne occupe sur toute sa largeur. Les enfants sont dans la rue avec leurs jeux, la sécurité est totale (Pontevedra a éradiqué la mortalité des accidents en ville, dont piétons et vélos sont systématiquement les victimes) division par dix du bruit, de la pollution atmosphérique ainsi que des consommations de carburant qui contribuent aux émissions en gaz à effet de serre, émissions divisées par trois depuis 1999.
La déambulation que nous avons faite dans la rue avec les explications de la municipalité nous a permis de ressentir l'immense révolution réalisée par cette ville. Les piétons sont omniprésents, et le commerce de proximité respire la prospérité, les habitants ayant renoncé à prendre la voiture pour aller faire leurs courses dans les grandes concentrations commerciales. Les enfants jouent, vont et viennent. On est frappé par le nombre de personnes à mobilité réduite ; les vieux font la causette sur les multiples bancs qui ont remplacé les places de parking. « *Avant ils n'osaient plus sortir !* » commente notre accompagnant. Dans le Pontevedra de 2022, la très grande majorité des enfants (80 %) vont à pied à l'école, sans même être accompagnés par les parents. Fini le cauchemar des embouteillages aux heures de sortie des écoles !
Pour atteindre ce résultat la ville a mené une politique ambitieuse et pragmatique. La clef de leur plan a été paradoxalement de ne pas interdire la voiture comme cela se fait classiquement dans les zones piétonnières que l'on connait. Mais le dispositif réalisé permet de réduire cette fréquentation automobile au strict minimum, en donnant la priorité absolue aux déplacements à pied. ■ **François Alfonsi.**

Gilles Simeoni – Père Aragones

Corse et Catalogne veulent coopérer activement

Tout dans le contexte politique actuel rapproche le président de l'Exécutif de Corse et celui de la Generalitat de Catalunya : politiquement ils sont membres l'un et l'autre de l'Alliance Libre Européenne, statutairement ils dirigent des pays qui aspirent à la reconnaissance des droits nationaux et à la liberté de leurs peuples, et tous deux sont engagés dans un processus de dialogue à l'issue incertaine avec leur État de rattachement, France et Espagne.

Pour la Corse, le dialogue entre les institutions territoriales et l'État passent par le Comité Stratégique mis en place après la signature de l'accord de mars 2022 entre Gilles Simeoni et Gérald Darmanin. Les premières réunions ont été positives, mais le cheminement est encore long avant une réforme constitutionnelle qui permettrait l'autonomie de la Corse.
Pour la Catalogne, le gouvernement socialiste de Pedro Sanchez à Madrid bénéficie d'une majorité grâce à l'appui indirect des treize députés d'ERC, le parti de Père Aragonès, et il a concédé en contrepartie la mise en place d'une « table de dialogue » dont les effets peinent à se faire sentir, en raison principalement des blocages persistants entre la Catalogne et le reste de l'Espagne depuis le referendum d'autodétermination du premier octobre 2017 et la répression qui a suivi. Les appareils des deux États, notamment l'appareil judiciaire, pèsent de tout leur poids pour empêcher les gestes d'apaisement, libération de Ferrandi et Alessandri en Corse, arrêt de toutes les poursuites consécutives au referendum d'octobre 2017 en Catalogne.
Mais au-delà du contexte politique, Corse et Catalogne partagent des intérêts communs de long terme en Méditerranée Occidentale et leur rapprochement est en mesure de peser sur les politiques futures de ce vaste espace européen, où se concentrent notamment des enjeux environnementaux majeurs. Culture, langue, sport, économie, transports, développement : chaque sujet doit faire l'objet d'une coopération renforcée entre les deux Exécutifs.

Vendredi 23 septembre à Barcelone, Gilles Simeoni et Père Aragonès ont tenu une conférence de presse commune au siège de la Generalitat de Catalunya. Cette rencontre est le coup d'envoi d'une démarche qui sera appelée à se développer dans les prochains mois. ■ **F.A.**

ARRITTI Abbunàtevi !

Sò Ella

Bellìssimu umagiu à a donna

I Campagnoli ci anu offertu un magnìficu spetàculu in umagiu à a donna, stu 21 di sittembre à u Teatru di Bastia. Un oda à a donna, e so lotte, e so gioie, e so suffrenze è tuttu ciò ch'ella porghje à l'Umanità. L'edea hè ghjunta ind'a serata Donne Arritte urganizata da l'associu « Femmes solidaires » in umagiu à Julie Douib è tutte e donne assassinate da u so anzianu cumpagnu di vita. U gruppu I Campagnoli ci era ghjuntu à cantà. Tandu Guidu Calvelli hà dumandatu à Ghjàcumu Fusina di scrìveli e parule d'un cantu per dinunzià e viulenze fatte à e donne. *Sò ella* conta cù a forza è a sensibilità di u pueta ciò ch'ella era u cutidianu piattu di Julie è di tutte sse donne morte sott'à i colpi di l'omu ch'elle anu tenutu caru. I Campagnoli anu avutu a brama di ssu spetàculu, per rende umagiu à tutte e donne, in tutte e so andature chì fàcenu u so incantu è u so arrecu à u mondu. Bellìssimu umagiu.

Il y a près de quatre ans, Julie Douib était assassinée par son ex-compagnon de trois balles de 9 mm (deux l'ont atteinte, au bras et au thorax) à son domicile où elle tentait de se bâtir une nouvelle vie. Son meurtre a bouleversé la Corse et la France entière, plus de 4 000 personnes ont défilé dans les rues d'Ìsula Rossa, et ce trentième féminicide (sur 146) de l'année 2019 a suscité un tel émoi qu'il a conduit à l'organisation d'un Grenelle des violences faites aux femmes le 3 septembre 2019 et la décision de 46 mesures pour mieux lutter contre cette barbarie. Pourtant, depuis Julie, plus de 300 autres femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint et combien d'autres centaines (milliers ?) ont été sauvagement agressées ? Les mesures prennent trop de temps à s'appliquer.

Sò Ella

Cù li so ochji à l'addisperu
Quella chì passa quì in carrughju
Quantu ne pesa u so penseru
A fallu tace lu so mughju
Sò ella...

Senza nè làcrime nè pienti
Nè mancu un lagnucciu palesu
Quella ch'ùn ne vole scumpienti
Ma porta in sè l'infernu appesu
Sò ella...

Quale la sà ciò ch'ella pensa
Ma vole chì nunda si sappia
Nè di parlanne mancu stampa
Sempre issu nodu chì l'allaccia
Sò ella... ■

I Campagnoli
Parole : Ghjàcumu Fusina
Mùsica : Guidu Calvelli.

On n'a laissé aucune chance à Julie, malgré son courage et sa volonté d'en sortir. Elle est l'archétype de l'emprisonnement social dans lequel les femmes victimes de violences sont plongées au sein d'une société où l'éducation et tout un marketing social font toujours de la femme un être inférieur, au service du « sexe fort » à qui on accorde trop souvent l'impunité face à leurs comportements criminels. Comment ne pourraient-ils pas se sentir tout puissants et « autorisés » à poursuivre ?
Emprise progressive, honte, souffrance, enfermement, Julie a supporté les coups et les humiliations pour l'amour de ses deux jeunes garçons et pour éviter d'impliquer ses proches. En 2018, elle a fini pourtant par avouer son martyr à son père qui l'a aidé à se révolter. Elle a réussi à quitter le domicile pour reconstruire sa vie, avec un nouvel appartement, un nouvel emploi et sa passion pour fabriquer des bijoux qu'elle vendait dans les foires. Quel affront pour celui qui l'avait jusque-là sous son total contrôle ! Il la menace, la harcèle, l'empêche de voir ses enfants dont un juge aux affaires familiales lui avait refusé la garde, un comble ! Elle n'a trouvé aucun appui auprès du système judiciaire. Elle dépose six plaintes pour menaces de mort, harcèlement, coups. Toutes sont restées sans suite. *« Il faudra qu'il me tue pour que vous me preniez au sérieux ? »* avait-elle dit aux gendarmes qui ne sont pas intervenus lorsqu'elle les avait informés qu'il possédait une arme. Son père dépose également plainte pour agression contre lui alors qu'il tente d'intervenir. En vain. N'est-ce pas le système judiciaire et policier indifférents aux souffrances de ces femmes qui accompagnent in fine la main de leur assassin ?
Le 3 mars 2019, Bruno Garcia a projeté son crime, il se présente au domicile de Julie et l'assassine. Il a été condamné le 16 juin 2021 à perpétuité avec 22 ans sûreté et la perte de son autorité parentale sur les deux enfants du couple confiés à la garde des grands-parents maternels. Il a fait appel.
Julie, elle, est morte. Et il est important de ne jamais oublier son martyr.

Sò Ella est une ode à la femme, pour Julie et toutes ces vies injustement arrachées, mais aussi pour toutes celles qui, au quotidien, participent à faire le monde. Ainsi se construit le spectacle, avec leur âme de combattante face à la tyrannie *(U Ponte, Maria Ghjentile)*, avec l'amour d'une mère debout au pied de son fils en croix *(Stabat Mater)*, les sérénades ou lamenti *(Brunetta, Lamentu*

I Campagnoli

E pròssime date

03/10 - Calvi
18h30 - Catedrala San Ghjuvan'Battista
06/10 - Bonifaziu
19h00 - Ghjesgia Santu Dumènicu
07/10 - San Fiurenzu
18h30 - Catedrala di u Nebbiu
17/10 - Lìsula
18h30 - Ghjesgia di a Misericordia

Cuntatti 07 77 30 30 65

amaru, Serinatu à Maria, Veni o Bella, Paghjella), les rapports à l'enfant *(Mamma di, Mamma)* le prisonnier qui écrit à sa mère *(Lèttera à mamma)*, l'image encore et toujours de la femme *(Terra corsa, Batellu)*, l'éducation *(Moresca)*, l'hymne à la vierge, femme protectrice des Corses *(Dio vi Salvi Regina)*, et enfin l'hommage à toutes celles qui souffrent des violences qui leur sont infligées *(Sò ella)*. Le spectacle est mis en scène par Marie Ange Geronimi qui y chante aussi, avec la participation de Anna Rocchi, Doria Ousset, Carlotta Rini et de la chorale d'enfants E Stelle di Biguglia dirigée par Emmanuelle Marini. Bien sûr également chante le groupe I Campagnoli qui produit ce spectacle avec le soutien de la Collectivité de Corse, u Centru naziunale di creazione musicale Voce, u centru d'arte pulifònicu di Corsica, Rcfm et la ville de Bastia. Le groupe c'est Guy Calvelli, Louis Crispi, Alexis Vitello, et Isabelli Giannelli (violon). Accompagnent aussi magnifiquement en musique Jean Michel Giannelli (percussions et arrangements), Anne-Lise Herrera (violoncelle), Olivia Savery Sanciu (piano). Enfin Delphine Nafteux (danse et chorégraphie) offre au spectacle une touche supplémentaire d'émotion, de même que Antoine Asaro (dessins projetés), et Cédric Guéniot (son et lumières). L'affiche et les vidéos ont été réalisées par Armand Luciani.

« Quand nous avons imaginé cette ode à la femme, nous avons pensé à la femme dans toutes les périodes de la vie, a témoigné Guy Calvelli, *de la naissance jusqu'à la mort. De la femme dans l'histoire, à la maman, à l'épouse, à la femme courtisée par de belles sérénades, nous ne pouvions pas ne pas penser à ces femmes qui œuvrent tous les jours depuis tant d'années pour venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales. C'est pourquoi, avec nos deux artistes, Antoine Asaro et Armand Luciani, nous avons offert deux œuvres de chacun à une grande dame, Madame Rosy Sarola, présidente de l'association Femmes Solidaires. »*

Très émue de cette attention, Rosy Sarola a bien sûr remercié I Campagnoli pour leur solidarité envers les femmes victimes de violence à chacun de leur concert. Ces œuvres, offertes pour soutenir l'association, seront mises en vente lors de l'exposition Femmes créatrices, en mai prochain à la salle des fêtes de Biguglia.

Vraiment très beau et émouvant spectacle dont on voudrait qu'il ait une suite pour sensibiliser encore nombre d'autres personnes à la belle cause des femmes. Et c'est prévu ! On reverra certainement *Sò ella* sur d'autres scènes insulaires et pourquoi pas du continent. Tanti ringrazii à I Campagnoli per sta lotta fatta soia. Ripusate in pace Julie, Savannah, Johanna è tutte voi altre marturiate perch'è èrate donna. ■

Fabiana Giovannini.

Les violences faites aux femmes sont encore beaucoup trop taboues. On estime à 736 M (soit une sur trois) les femmes qui ont subi des violences physiques ou sexuelles dans le monde. Parmi elles, 640 M ont subi ces violences de la part de leur partenaire intime actuel ou passé. Ces chiffres ne tiennent pas compte du harcèlement sexuel ni des violences exercées sur les jeunes de moins de 15 ans. La femme reste une cible. Elle est dans le monde la première victime des guerres et des situations de précarité avec les enfants. Et moins de 40 % des femmes qui subissent des violences demandent de l'aide. C'est dire si les statistiques sont encore minimisées.

En France, 146 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2019. Elles étaient 102 en 2020, 122 en 2021 et elles sont déjà 85 en 2022. Les violences faites aux femmes, comme les violences faites aux enfants, sont l'affaire de tous, et doivent être une priorité de notre société.

Appelez le 3919 pour signaler une femme en danger (numéro vert 24h/24). **Appelez le 119** pour signaler un enfant en danger. ■

Pour les droits du fleuve Tavignanu

Conférence le 9 octobre à Aleria

Pour approfondir et mieux comprendre la démarche qui vise à faire reconnaître les droits du fleuve Tavignanu qui a déjà recueillie la signature de plus de 4600 personnes à ce jour, une conférence/débat est organisée en présence de Marie-Angèle Hermitte et Marine Yzquierdo le dimanche 9 octobre à 14h à la Maison des Associations d'Aleria.

Juriste, directeur de recherche honoraire au CNRS et directeur d'études honoraire à l'EHESS, Marie-Angèle Hermitte publie depuis de nombreuses années sur la manière dont les éléments de la nature peuvent devenir des sujets de droit et connaît bien les modèles étrangers. Après avoir participé au Parlement de Loire, elle essaie de rassembler les expériences françaises autour des droits des fleuves. Elle a également travaillé à deux reprises à l'Università di Corti sur le Pacte pour les droits de la nature en Corse.

Avocate en droit de l'environnement, Marine Yzquierdo est également membre du conseil d'administration de l'association Notre Affaire à Tous, qui œuvre pour la justice climatique *(l'Affaire du Siècle)* et les droits du vivant. Elle a également collaboré au Parlement de Loire et aidé le collectif Tavignanu Vivu à rédiger le texte de la Déclaration des Droits du Tavignanu.

Le collectif Tavignanu Vivu qui lutte contre un projet dévastateur de centre d'enfouissement de déchets ménagers et de déchets amiantifères sur les berges du fleuve, organise cette rencontre à un moment où l'on apprend une excellente nouvelle depuis la région autonome de la Murcie en Espagne qui se bat depuis de longues années pour la reconnaissance des droits de la plus grande lagune d'eau salée d'Europe (17.000 hectares).

La lagune Mar Menor vient en effet d'obtenir sa reconnaissance par le sénat espagnol. *« C'est le premier écosystème européen à se voir reconnaître une personnalité juridique et des droits. Une immense victoire ! »* a commenté l'eurodéputée Europe Écologie les Verts, Marie Toussaint qui est parmi les premières signataires avec l'eurodéputé de la Corse François Alfonsi, de la Déclaration des droits du fleuve Tavignanu en Corse. Après le Congrès en mars dernier (parlement espagnol, avec 274 voix pour et 52 contre du parti d'extrême droite Vox), le Sénat (avec 230 voix pour, 3 contre et 30 abstentions) valide définitivement cette loi faisant de la lagune une personne morale au même titre que les individus ou les entreprises !

Eau chaude, peu profonde, la Mar Menor est un écosystème riche de plusieurs espèces de poissons et coquillages. Dès l'Antiquité, elle a été un lieu attractif de villégiature, de nos jours très prisée par le tourisme mondial du fait de ses conditions climatiques exceptionnelles. Elle est reconnue site Ramsar de l'environnement depuis 1994, mais l'occupation humaine, urbanisation et activités nautiques, ainsi que les cultures intensives sur son pourtour usant d'engrais chimiques, ont entraîné une grave pollution. L'eau s'est troublée, les plages ont perdu leur label Pavillon bleu en 2017, l'écosystème est en grand danger. En 2021, un phénomène de mortalité massive de poissons du fait du manque d'oxygène a révolté riverains et défenseurs de l'environnement. Plus de 600.000 citoyens demandent la reconnaissance des droits de la lagune.

Depuis ce 21 septembre, l'Espagne est donc le premier pays européen à accorder des droits juridiques à un écosystème. Désormais tout citoyen pourra saisir la justice pour défendre ses droits et lutter contre les sources de pollution. C'est une jurisprudence que pourront invoquer tous les défenseurs de l'environnement face à des crimes commis contre la Nature. Le Collectif Tavignanu Vivu et la Corse dans leur combat pour les droits du fleuve Tavignanu obtiennent là un nouvel élan dans leur combat.

Soyez nombreux le 9 octobre à Aleria, et partager l'information. ■

ARRITTI.

Signez !

Signez la déclaration des droits du fleuve Tavignanu
www.tavignanu.corsica

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di :
❒ 55 € UN ANNU/UN AN ❒ 34€ SEI MESI/SIX MOIS ❒ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)
Indirizzu (adresse)
Mail è telefonu (e-mail et téléphone)

L'empreinte carbone de la Corse devient la plus élevée de France métropolitaine

Le 25 septembre à 18h, l'intensité carbone en Corse atteignait 572 grammes (gCO_2 eq/KWh) contre 78 grammes en moyenne pour l'hexagone. Un différentiel énorme dû à une alimentation électrique dominée par le fioul qui représente 42,35 % de l'énergie disponible en Corse et est responsable de 52,05 % des émissions de CO_2. Explications.

En Corse ce sont les centrales de Lucciana et du Vaziu qui alimentent majoritairement l'île. Ce constat que nous faisons aujourd'hui était-il-prévisible ? Évidemment. Les écologistes et les nationalistes corses ont entamé un combat contre le fioul lourd avec la lutte contre la centrale du Vaziu ayant débouché sur la naissance du comité anti-Vaziu à la fin des années 1970, ils préconisaient alors une centrale au gaz naturel, réputé l'énergie fossile la moins polluante. Cette question domine le débat énergétique dans l'île depuis un demi-siècle. On a manqué hélas le train de ce progrès. Aujourd'hui, et depuis 20 ans, c'est sur notre potentiel en énergies renouvelables que se fonde la revendication des nationalistes et des écologistes.

En France hexagonale, c'est l'énergie nucléaire qui permet de limiter les émissions de carbone. La Corse possède la 3e plus forte empreinte carbone des îles méditerranéennes, talonnée par l'île voisine de Sardaigne qui affiche 508 grammes liés à sa consommation de charbon. En Méditerranée, seules deux îles, Chypre avec 624 grammes et Ibiza avec 612 grammes, font pire à cause également de la prédominance du fioul.

Une empreinte Carbone sur le podium français

L'empreinte carbone en Corse a connu une hausse de 4,3 % en 2021 par rapport à 2020, estimée à 10,10 tonnes de CO_2 par habitant. *« Les secteurs très énergivores du transport et du logement y sont pour beaucoup (plus de 40 % de l'impact global). Néanmoins, concernant la catégorie "alimentation" de l'étude, les Corses se situent à 5 points de moins que la moyenne nationale »* commente le site hellocarbo.com qui a pour objectif *« d'accélérer la prise de conscience écologique pour réduire notre empreinte carbone ».*

Si l'empreinte carbone des Français a augmenté de 5 % par rapport à 2020, année COVID, elle n'atteint en moyenne que 9,52 tonnes de CO_2e/habitant en 2021. Or, pour rester dans les limites d'un scenario à +1,5°C de réchauffement global, la moyenne des émissions par Français ne devrait pas excéder 2,5 tonnes de CO_2e / habitant. Un signe d'espoir néanmoins : l'indice carbone des Français reste près de 20 % moins élevé qu'en 2019 ! Selon les prévisions, l'impact carbone annuel moyen français sera de 4 tonnes de CO_2e en 2022. C'est 36 % de moins qu'en 2019. Ce sont les transports et les biens qui sont les plus polluants. *« La tendance sur les quatre dernières semaines est de 111 kg CO_2e. Ces émissions sont l'équivalent de la fabrication de 6 jeans, la production de 19 hamburgers et 762 kilomètres parcourus en trottinette électrique »*, précise le site Carbo. Le classement par région met aussi la Corse dans la queue du peloton, l'île fait néanmoins mieux que la Bretagne et les Hauts de France qui détiennent les plus mauvais records. *« L'empreinte carbone est un indicateur qui mesure l'impact des activités humaines sur l'environnement, notamment les émissions de gaz à effet de serre,* explique notre consœur Nicole Mari, journaliste à Corse net infos. *Elle peut s'appliquer à un individu, à une entreprise ou à un territoire. Exprimée en dioxyde équivalent ou carbone CO_2e, elle revient à déterminer l'impact des activités sur la planète et donc leur contribution au réchauffement climatique. Selon son mode de vie, un individu émet une quantité plus ou moins importante de CO_2 dans l'atmosphère. Mesurer son empreinte carbone pourrait lui permettre de corriger certaines habitudes de consommation. C'est ce que propose l'indice Carbone®, développé par Carbo, qui suit chaque semaine l'impact de la consommation des Français à travers les dépenses bancaires d'un panel moyen de 500 utilisateurs. Chaque fois qu'une carte bancaire est utilisée, le site analyse le type de transaction (essence, hôtel, alimentation, etc.) et calcule le volume de CO_2 associé. Il utilise, pour cela, un facteur d'émission monétaire, exprimé en CO_2 par Euro, qui donne un ordre de grandeur du contenu carbone d'un bien ou d'un service à l'aide de son prix. Le site propose à chaque consommateur d'estimer son empreinte. Le but est que chacun puisse agir, à son niveau, pour lutter contre le changement climatique. »*

Nous avons eu l'occasion d'échanger à ce sujet avec Leslie Pellegri, élue en novembre 2021 par le conseil politique d'I Verdi Corsi, déclinaison régionale d'Europe Ecologie les Verts, qui remplace Toni Casalonga dans cette fonction.

« La Corse a remporté la palme du plus mauvais bilan carbone de France, mais il est important de le préciser, ce classement traitait uniquement de l'alimentation électrique, la France métropolitaine s'en sort mieux dans ce classement grâce à une électricité produite en majorité avec le nucléaire » nous précise-t-elle.

Doit-on pour autant souhaiter la même chose pour la Corse ?

« Une production d'énergie nucléaire qui, si elle n'émet pas de gaz à effet de serre, pose quand même énormément de questions, que ce soit en termes de déchets nucléaires, de la sécurité autour de ses centrales vieillissantes et du risque d'accident, ou même sur l'approvisionnement en uranium » ajoute néanmoins Leslie Pellegri. Sans parler, comme on le voit aujourd'hui en Ukraine, de son utilisation comme moyen de pression dans les conflits ! Les seules solutions durables et respectueuses de l'environnement et de la santé, sont en effet dans la maîtrise de la consommation énergétique et dans le développement des énergies renouvelables dont la Corse possède un grand potentiel.

Mais nos avancées en ce domaine, si elles ont progressé depuis quelques années, restent trop lentes. Et avec une Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) vraisemblablement toujours pas signée par l'État, et les incertitudes qui planent sur l'approvisionnement de la future centrale du Ricantu, la situation n'est pas prête d'évoluer dans le bon sens pour la Corse... ■

Clara Maria Laredo.

Pour plus d'informations : hellocarbo.com

L'AUTRE CROISIERE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 15 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CARTARANA 20169 BONIFACIO
531 550 572 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée L'AUTRE CROISIERE a décidé de transférer le siège social de Cartarana, 20169 BONIFACIO, à Brunetto, Chemin de Padurella, 20169 BONIFACIO, à compter du 1er juillet 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

S.A.S QUIDAM
Société par actions simplifiées
Au capital de : 500 euros
Résidence Sambucuccio Bât B 20600 Bastia
RCS BASTIA : 822 168 746

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés du 15/09/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation de la société.

Pour avis, Le liquidateur.

SCI RIDISA
Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 10, Route du CAP chez Mr Casanova François, Pietranera, 20200 SAN-MARTINO-DI-LOTA
509 292 900 RCS BASTIA

Avis de dissolution anticipée

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, il résulte que la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 décembre 2021 suivi de sa mise en liquidation.
A été nommé comme liquidateur : GERMANI Sandra, demeurant à Résidence les Jardins en ville Bloc A 20200 Ville di Pietrabugno, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social à 20200 SAN-MARTINO-DI-LOTA 10, Route du CAP Pietranera chez Mr Casanova François.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, Le liquidateur.

SCI RIDISA
Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Route du CAP chez Mr Casanova François, Pietranera, 20200 SAN MARTINO DI LOTA
509 292 900 RCS BASTIA

Clôture de liquidation

L'assemblée générale des associés du 31 décembre 2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, Le liquidateur.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 22/09/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FLINVEST
Objet social : L'acquisition, la gestion ou la prise à bail de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou la sous location de tous immeubles et biens immobiliers.
Siège social : 9 Boulevard General de Gaulle, 20200 BASTIA
Capital initial : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BASTIA
Gérance : MARIE FLACH Marie Annonciade, demeurant 9 Boulevard general de gaulle, 20200 BASTIA FRANCE

Pour avis

PRM
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE LE CASTELLU, TIUCCIA
20111 CASAGLIONE
897 917 779 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 23 août 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associées, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI
Notaires Associées - Résidence U Principiu -
9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE -
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59
office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 janvier 2021, Madame Lucie COLOMBANI, en son vivant retraitée, demeurant à LA CIOTAT (13600) 28 avenue Cytharista.
Née à MARSEILLE (13000), le 24 janvier 1927.
Veuve de Monsieur Roger Joseph GARIN et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à LA CIOTAT (13600) (FRANCE), le 30 août 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Paule VILLANOVA, Notaire associé de la société civile Professionnelle « Mes Paule VILLANOVA et Maria SINIBALDI, notaires, associés d'une société civile professionnelle, titulaire d'un office notarial en la résidence de CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani », le 27 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Paule VILLANOVA, notaire à CORTE (20250) – 9 Avenue baron Mariani, référence CRPCEN : 20047, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MARSEILLE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Maître Paule VILLANOVA

S.A.S D2C PRESTATIONS
Au capital de 200 €
Siège social : Ortu Simonetta, Route de Saint-Florent, 20200 Bastia
RCS BASTIA 851 397 794

Suivant délibération en assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2022, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'organisation de manifestations évènementielles, de fourniture, vente et service d'aliments et de boissons sur place ou à emporter, le développement et exploitation, par quelque moyen que ce soit, d'activités dans le secteur de la restauration ainsi que l'activité de traiteur, à compter du 15 septembre 2022. Après extension la société a pour objet :
« - prestations de gestion, recrutement, marketing et communication aux entreprises ;
- prestations de services de nature commerciale auprès des particuliers ;
- agent commercial ;
- e-commerce et commerce au détail et en gros de tous produits et biens mobiliers ;
- e-commerce et commerce au détail et en gros de tous produits et biens consommables ;
- commerce ambulant au détail de tous produits, biens mobiliers et biens consommables ;
- organisation de manifestations évènementielles ;
- fourniture, vente et service d'aliments et de boissons sur place ou à emporter ;
- développement et exploitation, par quelque moyen que ce soit, d'activités dans le secteur de la restauration ;
- traiteur.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Est exclu de l'objet social le commerce de biens immobiliers. »

Pour unique insertion, le président

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 27/09/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA FAILLITE PERSONNELLE DE **MONSIEUR RICARDO JOSÉ DA SILVA FERREIRA -** NÉ LE 30/09/1985 À SALAZAR POVOA DE VARZIM (PORTUGAL) - DOMICILIÉ RÉSIDENCE ALBARELLA BÂTIMENT B - 20215 VESCOVATO
PRÉSIDENT DE LA SAS QUALI PLAC 28 - DOMICILIÉE 191 AVENUE ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
ACTIVITÉ : TRAVAUX D'ISOLATION - TOUS TRAVAUX DE MACONNERIE « PLACO 28 »
RCS CRETEIL 492 877 568
POUR UNE DUREE DE QUINZE (15) ANS

PAR JUGEMENT EN DATE DU 27/09/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SOCIÉTÉ **LR COMPOST (SARL) -** LIEU DIT BOTTAGLIONE - « ARMA + » - 20290 MONTE
ACTIVITÉ : VENTE DE TERREAU CORSE
RCS BASTIA B 790 050 538 - 2012 B 545

POUR EXTRAIT,
SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

A vostra publicità
Votre publicité
Ange Giovannini | 06 81 54 73 98

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262